

10 Janvier 2012

LES JEUNES SUR LA TOILE : Quelles protections pour quels risques ?

Colloque sur la protection des enfants et adolescents dans l'usage des réseaux numériques.

L'**Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)** organise le **10 janvier 2012** un colloque consacré aux relations des enfants et adolescents avec les nouvelles technologies de la communication, du point de vue de l'émergence des risques et des menaces que le développement de ces technologies suscite.

Le colloque sera l'occasion de développer plusieurs pistes de réflexion et d'action. Il permettra de faire le point sur les pratiques des jeunes en tant qu'usagers de ces nouvelles technologies (internet et mobiles). Il mettra en lumière un certain nombre de réponses en matière de gestion de ces nouveaux dangers en donnant la parole à divers acteurs des **institutions publiques** (Éducation nationale, Police, Gendarmerie, Justice...), du **secteur de l'entreprise** (fournisseurs d'accès, opérateurs de téléphonie...), du **monde associatif** ainsi qu'aux usagers avec, en premier lieu, les parents. Il s'adresse principalement aux acteurs de l'éducation (enseignants, responsables de l'éducation nationale, associations de parents d'élèves et mouvements familiaux, représentants des lycéens), de la protection de l'enfance, de la sécurité et de la justice, aux élus et aux professionnels des réseaux numériques (fournisseurs d'accès sur internet).

Ce colloque sera ouvert par Luc CHATEL, ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, et clôturé par Dominique BAUDIS, Défenseur des droits.



Le colloque « Les jeunes sur la Toile : quelles protections pour quels risques ? » s'inscrit dans la réflexion lancée par le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le harcèlement à l'école.

Il permettra également d'alerter sur les risques ainsi encourus par des jeunes utilisateurs mal informés et insuffisamment protégés contribuent à aggraver la problématique de la cyber-criminalité.

UNE DYNAMIQUE D'ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION, DE LA PROTECTION, DE LA JUSTICE, DU SECTEUR DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AUTOUR D'UN OBJECTIF PARTAGÉ.

Cet objectif sera décliné par les différents intervenants du colloque à partir des thèmes suivants :

- L'état des risques et des menaces.
- Les jeunes, auteurs et victimes.
- Défense des libertés et protection de la vie privée.
- Le développement du « virtuel » et la personnalité adolescente.
- Adultes, responsables ; quelles réponses.
- Prévention, protection, sanction, pédagogie...
- Nouveaux délits, nouvelles infractions; les réponses de la Justice...

Ces thèmes seront déclinés à l'occasion d'échanges entre responsables et acteurs de terrain sous forme de tables rondes et de conférences plénières.

UNE COOPÉRATION INTERMINISTÉRIELLE, UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ.

Cette initiative est portée par un partenariat réunissant **des institutions publiques et privées** mobilisées sur la **prévention des risques liés à l'usage des réseaux numériques** par un public d'enfants et d'adolescents

Le comité de pilotage du colloque :

- Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice
- Ministère de l'Intérieur, de l'Outremer et des Collectivités Territoriales (direction générale de la gendarmerie nationale, direction générale de la police nationale, office central de lutte contre la criminalité liée au T.I.C.)
- Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la Vie associative (direction générale de l'enseignement scolaire, école supérieure de l'éducation nationale)
- Commission Nationale « Informatique et Libertés »
- Observatoire International de la Violence à l'École
- Université Technologique de Troyes
- Association e-enfance
- Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet



Matinée :

- 8H45 :** ACCUEIL
- 9H00 :** OUVERTURE DU COLLOQUE
Monsieur Luc Chatel, *ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative.*
- 9H15 :** PRÉSENTATION DU COLLOQUE
Professeur Eric Debarbieux, *Président de l'Observatoire international de la violence à l'école.*
- 9H30 :** LES PRATIQUES DES JEUNES SUR LA TOILE
Présentation par l'Association « e-enfance ».
- 9H45 :** LES PRATIQUES DES JEUNES SUR LA TOILE ET SUR LES RÉSEAUX NUMÉRIQUES
Table-ronde numéro 1 : témoignages et échanges entre praticiens.
- Un chef d'établissement
- Monsieur Bernard Tranchand de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF),
- Monsieur Pierre-Yves Lebeau, *Chef de projet à l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication, Direction Centrale de la Police Judiciaire.*
- 11H15 :** PAUSE
- 11H30 :** CONFÉRENCE
Les nouvelles technologies de la communication et les nouveaux comportements des jeunes.
Docteur Serge Tisseron, *Directeur de recherche à l'Université Paris-Ouest Nanterre.*
- 12H30 :** DÉJEUNER

Après-midi :

- 14H00 :** LES JEUNES FACE AUX RISQUES DE LA TOILE : PROTECTIONS, SANCTIONS, ACTIONS ÉDUCATIVES.
Présentation des interventions.
- 14H10 :** LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE.
Monsieur Yann Padova, *Secrétaire général de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.*
- 14H45 :** PROTÉGER LES JEUNES ET LES AIDER FACE AUX RISQUES DES RÉSEAUX NUMÉRIQUES
Table-ronde numéro 2 : acteurs institutionnels privés et publics.
- Monsieur Sébastien Durand, *Conseiller technique chargé de la prévention de la délinquance auprès du Préfet de Police de Paris,*
- Le colonel Joël Ferry, chef de projet à la SDPJ, *Direction Générale de la Gendarmerie Nationale*
- Monsieur Jean-Yves Capul, *Sous-directeur à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO)*
- Madame Carole Gay, *responsable des affaires juridiques et réglementaires à l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA).*
- 16H15 :** CONFÉRENCE
Nouveaux risques et menaces dans l'usage des réseaux numériques : les infractions et les politiques pénales.
Madame Myriam Quemener, *Procureur adjoint, responsable du service criminel de Créteil à la Cour d'Appel de Paris.*
- 17H00 :** CLÔTURE DU COLLOQUE.
Monsieur Dominique Baudis, *Défenseur des droits.*



DÉCELER, ÉTUDIER, FORMER

L'INHESJ, espace de rencontre et de construction collective

L'**Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice** est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du Premier ministre. Le siège de l'établissement est fixé à l'École militaire à Paris.

L'INHESJ intervient dans les domaines de la formation, des études, de la recherche, de la veille et de l'analyse stratégique en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale et économique en y intégrant la dimension judiciaire.

L'INHESJ remplit plusieurs missions :

- Réunir des responsables de haut niveau, magistrats et cadres appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la Nation, des États membres de l'Union européenne ou d'autres États, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de sécurité ;
- Préparer à l'exercice de responsabilités des cadres supérieurs, français et étrangers exerçant leur activité dans les domaines de recherche couverts par l'Institut ;
- Promouvoir et diffuser toutes connaissances utiles en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique et de justice. À cette fin, il coopère avec les autres organismes chargés de la diffusion des savoirs en matière de sécurité nationale, de défense et de justice ;
- Rassembler et faire dialoguer des responsables de tous les secteurs de la société engagés dans la prévention et concernés par la protection de l'usage de l'internet et des réseaux numériques par les jeunes.

Vous trouverez un portail présentant le colloque et permettant l'inscription ainsi que l'accès aux différentes ressources des partenaires à l'adresse internet suivante :

<http://www.lesjeunessurlatoile.fr/>